



La saison 2019/2020 s'annonçait bien pour la MLC. Depuis le mois de septembre les activités étaient globalement bien remplies. Le nombre d'adhérents avait même continué à progresser : 1346 adhérents.

De plus, il était prévu un programme d'animations riche et varié qui devait se déployer à partir de mars avec, comme toujours, l'apothéose des spectacles de fin d'année prévus en juin.

Mais c'était sans compter sur cette grave crise sanitaire qui a bouleversé tous les plans.

Suite aux décisions gouvernementales, dès le vendredi 13 mars, il a fallu, en toute urgence, annuler le spectacle de cabaret prévu le lendemain, à la grande déception des organisateurs et des spectateurs qui avaient réservé leurs places (ce spectacle est reporté le samedi 10 octobre, à 20 h 30, à la salle du Moulin de l'Étang).

Ensuite, toutes les activités régulières et les manifestations prévues jusqu'en juin ont dû être interrompues.

Pendant tout le temps du confinement l'administration de la MLC a fonctionné mais le bureau était fermé au public. Les salariés de l'association ont pu bénéficier du dispositif de chômage partiel à hauteur de 70 %. Les 30 % restants leur ont été réglés par la MLC.

La MLC, son bureau et tous les intervenants, regrettent vraiment cette situation et s'en excusent vivement auprès de tous les adhérents.

Nous préparons la rentrée 2020/2021 normalement.

**Une remise de 17 € sera accordée à tous nos adhérents de la saison 2019/2020 (vous aurez le choix de profiter de cette remise ou d'en faire don à notre association).**

Nous vous rappelons que nous sommes une association d'éducation populaire qui favorise le sport et la culture pour tous.

Nous adapterons nos activités en fonction des décisions gouvernementales.

**La présidente,  
Charlotte Aunac**